

**61510 - Coopération transfrontalière,
européenne et internationale**

**Proposition d'attribution d'une subvention au Centre
d'Information sur les Institutions Européennes
(CIIE) de STRASBOURG pour l'année 2018**

Rapport n° CP/2018/259

Service gestionnaire :

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

Résumé :

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente d'attribuer une subvention de 66 666 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) de Strasbourg pour l'année 2018.

Le CIIE a pour objet de valoriser la vocation européenne de Strasbourg et contribue, par ses interventions dans les établissements scolaires notamment, au développement de la citoyenneté européenne du grand public et des jeunes en particulier.

1. LE CIIE, OUTIL DE PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Le CIIE, association créée en 1995 par la CUS, la Région Alsace et le Département du Bas-Rhin, est le relais d'information officiel de l'Union Européenne en Alsace et s'affirme de longue date comme un partenaire privilégié des collectivités territoriales, des établissements scolaires et des acteurs associatifs en faveur de l'éducation à la citoyenneté européenne.

Localisé au sein du Lieu d'Europe qui a ouvert en 2014, avec le soutien financier à l'investissement du Département, à hauteur de 300 000 € pour la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment, le CIIE met à disposition du public toute l'information sur l'Union Européenne, sur l'Europe à Strasbourg et sur la contribution de la France à la construction européenne. Il valorise la vocation européenne de Strasbourg et de l'Alsace et contribue à développer la citoyenneté européenne auprès des jeunes et du grand public par des interventions dans ses locaux ou dans les établissements scolaires. Il s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine de bénévoles dans le Bas-Rhin pour ces interventions.

Depuis sa relocalisation au sein du Lieu d'Europe, le CIIE a vu sa fréquentation s'accroître de façon très importante avec près de 6 000 visiteurs de son Centre des Ressources en 2017 (contre 2 200 en 2013). Dans le cadre des animations scolaires, le CIIE a réalisé, en 2017, 756 interventions pour 22 331 élèves, soit + 7 % par rapport à 2016, en totalisant les interventions réalisées au Lieu d'Europe et celles dans les écoles primaires, les collèges et les lycées du Bas-Rhin.

Pour l'année 2018 et dans la perspective des prochaines élections européennes, le CIIE souhaite renforcer son activité d'information sur le fonctionnement de l'Union Européenne auprès du grand public. Il se propose de porter une attention particulière aux jeunes de 15 à 25 ans, qui, pour une partie d'entre eux, voteront pour la première fois aux élections de mai 2019.

2. LE PARTENARIAT « CIIE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN »

2.1 Des prestations pour les collégiens

En complément des animations dans les collèges, un programme destiné spécifiquement aux jeunes collégiens a été mis en place depuis l'année scolaire 2015-2016. Ce programme, réalisé en partenariat avec le Parlement Européen, vise à présenter, dans les locaux strasbourgeois du Parlement, la construction européenne sous un angle ludique. Pendant une heure et demie, les jeunes ont la possibilité d'échanger sur l'Europe dans une vraie salle de travail d'un groupe politique, de visiter l'hémicycle, de participer à des jeux thématiques.

En 2017, ces journées « à la découverte du Parlement Européen » ont bénéficié à 6 121 collégiens majoritairement bas-rhinois, de 178 classes différentes, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2016. Onze journées ont été organisées pour ces élèves, dont une consacrée pour la première fois aux écoles primaires. Les animations ont été modifiées pour s'adapter aux élèves de 10 à 12 ans.

2.2 La proposition de contribution départementale pour 2018

En raison de l'ambition européenne que porte le Département pour l'Alsace et sa capitale européenne, et de la priorité départementale accordée au développement du sentiment de citoyenneté européenne chez les jeunes, et en particulier les collégiens, il est proposé de renouveler le soutien du Département au CIIE.

Pour l'année 2018, il est proposé de décider d'attribuer au CIIE une subvention d'un montant de 66 666 €, tel qu'acté dans le nouveau contrat triennal « Strasbourg capitale européenne 2018-2020 », conclu le 17 avril 2018 et dont les termes ont été approuvés par le Conseil Départemental réuni en séance plénière le 28 mai 2018 (délibération n°CD/2018/014). Les crédits nécessaires sont inscrits au budget départemental.

Pour l'année 2017, la subvention départementale attribuée au CIIE s'est élevée à 50 000 €.

Sous réserve de validation, les participations financières publiques attendues en 2018 sont les suivantes :

- Région : 100 000 €
- Eurométropole de Strasbourg : 100 000 €
- Département du Bas-Rhin : 66 666 €
- Union Européenne : 32 000 €
- Département du Haut-Rhin : 2 500 €

La Commission Attractivité, Développement des territoires et Relations Institutionnelles, réunie le 17 septembre 2018, a émis un avis favorable à cette proposition d'attribution de subvention.

Ce soutien entre dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales au sens de l'article L.1115-1 du Code général des collectivités territoriales.

En cas d'accord, les crédits seraient imputés comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
2966	65-6574-041	66 666,00 €	66 666,00 €	66 666,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide d'attribuer une subvention de 66 666 € au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE) pour l'année 2018 ;*
- *approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département et le CIIE, annexé à la présente délibération ;*
- *autorise son président à signer ladite convention.*

Strasbourg, le 21/09/18

Le Président,



Frédéric BIERRY